

	Utilisateurs privilégiés		Utilisateurs externes	
	Semaine	Fin de semaine	Semaine	Fin de semaine
Salles de cours				
100 places et moins	150 \$	222 \$	312 \$	472 \$
101 - 200 places	233 \$	318 \$	492 \$	700 \$
201 - 400 places	360 \$	519 \$	780 \$	1 172 \$
400 places et plus	822 \$	949 \$	1 814 \$	2 148 \$
Autres espaces				
Espace de kiosque	25 \$	25 \$	122 \$	122 \$
Terrain extérieur	53 \$	106 \$	159 \$	318 \$
Pavillon Roger-Gaudry				
Hall d'honneur (L-400)	1 214 \$	1 479 \$	1 952 \$	2 418 \$
Amphithéâtre Ernest-Cormier (K-500)	2 530 \$	2 832 \$	5 527 \$	6 985 \$
Pavillon Jean-Coutu				
Agora R & M. Goodman	891 \$	1 103 \$	1 952 \$	2 418 \$
Mezzanine	243 \$	307 \$	541 \$	674 \$
Atrium	477 \$	546 \$	1 050 \$	1 209 \$
Pavillon 3200 Jean-Brillant				
Cafétéria Local-Local	684 \$	923 \$	1 501 \$	2 016 \$
Café Satellite (B-236F)	201 \$	265 \$	435 \$	583 \$
Place Publique	430 \$	594 \$	938 \$	1 273 \$
Faculté de l'aménagement				
Hall d'entrée du pavillon	280 \$	445 \$	610 \$	965 \$
Pavillon des sciences (MIL)				
Agora (B-0110)	482 \$	546 \$	1 050 \$	1 209 \$
Atrium ((B-140)	891 \$	1 103 \$	1 952 \$	2 418 \$
Foyer de la salle A-1502.1	196 \$	265 \$	435 \$	583 \$
Espace de restauration (B-240)	243 \$	307 \$	541 \$	674 \$

Tournage	Télé, publicité, cinéma québécois + 25 %	Cinéma canadien (autres provinces) + 50 %	Cinéma international + 100 %	Scènes extérieures 300 \$/heure
-----------------	---	--	--	---

¹ - La tarification est établie en fonction du statut de l'utilisateur, du type d'utilisation et des locaux ou espaces visés. La grille de tarification comporte trois catégories d'utilisateurs : internes, privilégiés et externes. Aucun frais de location d'espace ne s'applique à l'utilisateur interne qui satisfait aux conditions d'utilisation énoncées au point 8.2.1 [de la politique 40.1](#).

² - L'utilisation de locaux et espaces comporte certains frais additionnels au tarif de location, applicables selon les circonstances, indépendamment de la catégorie d'utilisateurs. Les prix indiqués couvrent une période de 8 heures. Ils sont indexés annuellement selon l'indice des prix à la consommation de l'année civile précédente.